

ARRETE PROVISOIRE**ST 23-219****RESTRICTION DE STATIONNEMENT**
REFECTION DES BATARDEAUX

Le Maire de la Commune du Pecq,

VU le Code de la route, notamment les articles L411-1 à L411-6, R110-2, R411-2, R411-8, R411-25, R411-26,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-24, L.2213-1 et L.2213-2, L.2212-1, L.2212-2,

VU l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière,

CONSIDERANT la demande d'arrêté de la société VEYER S.A.S. pour le compte de SMSO pour la réfection des batardeaux- 78230 LE PECQ – du Lundi 16 Octobre au Vendredi 15 Décembre 2023.

CONSIDERANT la nécessité d'assurer le bon déroulement de ces travaux et d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

ARTICLE 1 :

- Batardeaux A et F du 16/10/23 au 03/11/23
- Batardeaux H du 30/10/23 au 6/11/23
- Batardeaux I du 6/11/23 au 17/11/23
- Batardeaux B et D du 13/11/23 au 23/11/23
- Batardeaux C et C' du 27/11/23 au 15/12/23

Le stationnement est interdit à hauteur des travaux,

Les véhicules contrevenants seront enlevés et mis en fourrière.

Une déviation pour les piétons sera mise en place.

ARTICLE 2 :

La mesure décrite à l'article précédent entrera en application du **Lundi 16 Octobre au Samedi 15 Décembre 2023**.

ARTICLE 3 :

La signalisation et la pré-signalisation nécessaires à la matérialisation du présent arrêté seront assurées par les soins de l'entreprise VEYER S.A.S.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie, les Agents de la Police Municipale, Monsieur le Directeur des Services Techniques et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la notification.

Fait au Pecq, le 27 septembre 2023,

Le Maire,


Laurence BERNARD

VILLE DU PECQ

13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ

Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54

Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :  